



Rue J.B Baillière - 60000 Beauvais

☎ 03.44.48.31.29

@ 60@se-uns.org



DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CSA-SD DU 6 FEVRIER 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA spécial départemental de l'Oise,

L'École est une fois de plus soumise à des turbulences importantes.

Une nouvelle ministre a été nommée dans le cadre d'un remaniement qui ne parvient pas à masquer la recherche de remèdes miracles à la politique désastreuse d'un président de la République.

Ce dernier et son gouvernement veulent amuser l'opinion publique avec des contre-feux qui occupent l'espace médiatique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise, théâtre obligatoire, ... Mais tout cela, c'est pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fond.

L'École publique manque de moyens, les conditions de travail y sont dégradées à tous les niveaux et le ministère se focalise sur des objets sans intérêt et détourne au passage de sa destination légitime l'argent public. Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, comme la tenue unique cofinancée par l'état.

Et, plus grave encore, la parole politique est discréditée. Il est annoncé que les moyens seront là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits, tous les éléments qui nous remontent des territoires et des établissements montrent que les moyens nécessaires n'y sont pas. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

L'UNSA Éducation est profondément opposée à ce projet, qui n'est d'ailleurs pas financé dans les dotations des établissements. Cela conduit à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et à paralyser toute véritable politique d'établissement et cela, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels.



CSA-SD - mardi 6 février 2024



Il est plus que temps, de mettre un terme aux dérives et aux destructions programmées.

Notre société ne peut fonctionner avec une École publique si fragilisée. L'École de la République est la seule qui puisse jouer son rôle d'émancipation dans le respect des valeurs Républicaines: liberté, égalité, fraternité. Elles ne sont pas : autorité, ordre et morale.

Par ailleurs, notre société ne peut pas non plus fonctionner avec une politique de jeunesse vampirisée par le Service National Universel, qui prône l'engagement volontaire des jeunes tout en cherchant à l'imposer par toutes les voies, y compris en passant en force sur le temps scolaire.

Dans le 1er degré, les dotations en emplois ne sont pas bonnes, c'est le moins que l'on puisse dire. Si au lieu de 1 079 suppressions prévues initialement au niveau national, le 1er degré subira finalement une perte de 560 postes, il ne faut vraiment pas pour autant se réjouir.

Certes le nombre d'élèves diminue, pourquoi ne pas alléger les effectifs pour une meilleure prise en charge des élèves les plus fragiles ? Pourquoi supprimer des postes quand les difficultés de remplacement sont récurrentes.

Au niveau départemental, encore 33 postes récupérés par le ministère pour la rentrée 2024 !

Pour l'Unsa-Education de l'Oise, cette carte scolaire fait fausse route et va clairement mettre le fonctionnement du service public d'éducation du 1er degré dans des difficultés majeures.

Cela ne permettra en aucun cas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement :

- finalisation des dédoublements en éducation prioritaire mais avec un calibrage à 15,
- la relance de la scolarisation en TPS, absente dans les documents préparatoires fournis ?
- la direction d'école : l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.
- la présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants
- les moyens de remplacements insuffisants

Madame la ministre, à travers ses propos inacceptables et offensants pour tous les membres de la communauté éducative de l'école publique, nous donne une occasion de ne pas parler dans le vide.

En effet, nous souhaitons la prendre au mot car, si le sujet du remplacement est entier, il est plus que jamais temps de prendre au sérieux les enseignants.

Depuis des années on nous répète que « **non, pas du tout, les conditions de remplacement ne se détériorent pas, que ça fonctionne...** »

Non Monsieur le directeur académique, la mise en place du dispositif des pôles de remplacement va détériorer les conditions de travail des enseignants du département.

Cette organisation ne permettra pas de transformer le plomb en or tout simplement parce que l'ingrédient le plus important manque à l'appel. Nous manquons clairement de moyens de remplacement.

Votre propre ministre vous dit qu'il y a un problème avec un paquet d'heures non remplacées...c'est peut-être l'occasion d'agir...

Depuis des années, nous dénonçons également le choix de fragiliser les RASED. Le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN. Nous constatons en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est urgent de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves.

Pour l'UNSA Éducation, il est tout aussi urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ilsexistent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, ne doit pas être seulement un slogan. Il est fondamental de garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Les personnels, les enfants et leur famille sont en souffrance faute de réponses adaptées aux besoins des élèves.

En ce qui concerne les AESH, l'Unsa-Education continue de réclamer :

- la possibilité de vivre dignement, et de mieux vivre leur métier,
- la création d'un corps spécifique de fonctionnaires,
- la création d'une indemnité de fonction qui reconnaisse les sujétions spécifiques à ce métier,
- la prise en compte effective des temps de déplacement dans l'emploi du temps,
- un accompagnement stable si cela correspond aux besoins de l'élève et aux souhaits de la famille, de l'AESH et de l'enseignant.

Force est de constater par ailleurs que de nombreuses et nombreux AESH subissent des violences régulières. L'Unsa Éducation rappelle qu'elle est favorable aux inclusions mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment.

Le projet d'École encadré par le « Choc des savoirs » est très éloigné de celui que l'UNSA-Education défend au quotidien.

Nos valeurs sont profondément remises en cause par les mesures annoncées. Nous souhaitons pour chaque élève **une scolarité et une orientation positives**, fondées sur les aptitudes d'un jeune et non sur ses insuffisances. **Les groupes de niveau qui vont être créés en collège ne correspondent pas à ces valeurs.** Ils sont ainsi vécus par les personnels, Enseignants, Personnels de Direction, comme une ségrégation scolaire annoncée qui ne pourra répondre aux enjeux de la réussite de tous. **Les expertises sur le sujet depuis plusieurs décennies vont également dans ce sens.**

Ce n'est pas l'hétérogénéité des groupes qui est gênante, c'est une trop grande hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques. Ce que souhaitent les professionnels de l'éducation, ce sont les moyens de diminuer le nombre d'élèves par classe pour les faire ainsi mieux réussir.

Aurons-nous, par ailleurs, les enseignants de Lettres et de Mathématiques en nombres suffisants pour la rentrée 2024 et, plus encore, en 2025 ?

Les collèges vont devoir, afin d'organiser les groupes de niveaux, mettre fin aux dédoublements et aux co-interventions, dont certaines disciplines pouvaient bénéficier depuis 2016. Cette marge d'autonomie permettait jusque-là de répondre à des besoins locaux pertinents, évalués par les équipes.

Pour l'UNSA EDUCATION il est absolument nécessaire de garantir la partie marge des collèges qui permet de « financer » les enseignements optionnels : langues et cultures de l'antiquité, langues et cultures européennes, groupes de LV2, bilangues de continuité sur le cycle 4, enseignement optionnel de chant choral, etc. Ils sont, pour l'École Publique, une garantie de pouvoir maintenir une offre de formation suffisante face à certains établissements privés. Les moyens nécessaires doivent être donnés aux établissements publics.

Bien d'autres questions n'ont, par ailleurs, pas encore reçu de réponse : quelle place pour les élèves à besoins particuliers et l'école inclusive dans ce projet ? Quelle place pour les élèves de SEGPA ? Quelle évaluation pour les élèves dans les groupes les plus faibles ? Quelle estime de soi auront les familles et surtout les élèves placés dans le groupe faible ?

L'UNSA EDUCATION exprime son désaccord, sur la place redonnée au Diplôme National du Brevet pour garantir le passage au lycée, sur les impacts négatifs du redoublement que nous dénonçons depuis longtemps, et sur le dispositif « Prépa Lycée » à même de générer de forts risques de décrochage.

Les personnels de l'Education Nationale, encore les plus mal payés de la fonction publique, ne se sont pas engagés sans raisons. Ces personnels croient toujours en l'École de la République. Ils exigent d'être reconnus et respectés. Ils défendent les valeurs profondes du système éducatif public et ils résisteront, soyez-en sûrs, à la mise en œuvre d'un projet à rebours de leurs valeurs fondamentales. Ils vous le disent aujourd'hui, ils vous le diront autant de fois qu'il le faudra.

L'Unsa Education de l'Oise